



L'ANTF cherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à y adhérer, à en parler autour de vous et/ou à demander des informations supplémentaires!

L'association neuchâteloise de thérapies familiales et d'interventions systémiques a été fondée en 1997, dans le but de réunir les nombreux professionnels de notre canton qui recourent au modèle systémique dans leur travail avec leurs patients et leurs clients. Ces dernières années, des professionnels du Jura nous ont rejoint en attendant d'être assez nombreux pour créer leur association

L'ANTF compte dans ses rangs des éducateurs, des travailleurs sociaux, des infirmiers, des psychiatres, des médecins, des psychologues, et d'autres professions du monde psychosocial.

L'association regroupe aussi les personnes intéressées par l'intervention systémique et les thérapies familiales. Ces personnes ne sont pas nécessairement au bénéfice d'une formation approfondie dans ce domaine.

L'association souhaite donner l'occasion à ses membres de se rencontrer à intervalle régulier. En effet, il est possible de renforcer les liens entre les institutions en favorisant les liens entre les personnes qui y travaillent. L'association souhaite ainsi contribuer au renforcement de la mise en réseau des institutions neuchâtelaises, dans le but de venir en aide aux familles plus efficacement.

Outre l'assemblée générale annuelle, l'association organise chaque année :

- une conférence publique,
- des forums qui réunissent des membres de l'association et des invités autour d'un thème et/ou des journées ou demi-journées de formations.

L'association est également affiliée à **l'asthefis** (www.asthefis.org) association suisse de thérapies de familles et interventions systémiques, et bénéficie des prestations de cette dernière, notamment la représentation au niveau suisse et européen, et la possibilité pour les membres de faire certifier leurs cursus de formation (certificat de base, intervention systémique et thérapie familiale)

Vous trouverez à la page suivante un extrait des statuts de l'ANTF, dont l'article sur l'adhésion. Celle-ci doit ensuite être confirmée par l'assemblée générale, qui se déroule généralement au mois de septembre.

Extraits des statuts de l'ANTF:

Art. 3

Buts et champ d'activité

I. BUTS DE L'ASSOCIATION

- a) Rassembler les personnes intéressées aux thérapies familiales, aux interventions systémiques et aux théories qui les sous-tendent.
- b) Promouvoir et soutenir la pratique des thérapies familiales et des interventions systémiques.

- c) Favoriser et organiser la diffusion de l'information sur les thérapies familiales et les interventions systémiques.
- d) Favoriser les relations entre les divers secteurs et personnes se référant au mode d'intervention systémique.
- e) Soutenir les Journées Romandes de Thérapie de Famille, établir des liens avec les revues systémiques et envisager un lieu d'information.
- f) Favoriser la création de groupes d'intervention.
- g) Développer la réflexion sur les problèmes d'éthique et de déontologie, et se porter garante du cadre des thérapies familiales dans son aspect déontologique tant pour l'enseignement que pour la pratique thérapeutique.
- h) Favoriser les échanges avec d'autres associations.
- i) Etudier l'opportunité de créer un statut de thérapeute de famille et d'intervenant systémique et, le cas échéant, de le faire reconnaître.
- j) Chercher à se lier à un organisme romand et/ou national de thérapie familiale.

II. L'ASSOCIATION EST NEUTRE AU POINT DE VUE CONFESIONNEL ET POLITIQUE

Art. 4 Demande d'adhésion

Peut devenir membre celui qui en fait la demande et qui adhère aux buts de l'Association.



Demande d'adhésion

Date

Adresse privée

Nom Prénom

Rue et No NP & Ville

Téléphone..... fax..... portable.....

Email

Adresse professionnelle

Employeur.....

Profession.....

Rue et No NP & Ville

Téléphone..... fax..... portable.....

Email Profession

Votre adresse pour le courrier ANTF : privée ou professionnelle (soulignez ce qui convient)

Renvoyez ce bulletin à : Yves Grandjean, Président ANTF, rue des Parcs 34, 2000 Neuchâtel
ou à : Jean-marie Villat, secrétaire ANTF. Fondation Borel, 2056 Dombresson.
ou répondez par email : yves.grandjean@freesurf.ch jean-marie.villat@ne.ch

Prière de joindre un bref descriptif de votre parcours professionnel, ainsi qu'un court exposé de vos motivations.